

NOË

Le magazine de One Voice

#104 AOÛT 2022



pour une éthique animale et planétaire

www.one-voice.fr

CIRQUES :

en sortir est possible

EXPÉRIMENTATION ANIMALE :

combat contre l'opacité

DRESSAGE DES CHIENS :

nos enquêtes reconnues par la justice

Dossier

SOLIDAIRES AVEC LES ANIMAUX



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, INSTAGRAM, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

Ti Chat, malvoyant, a été marqué par l'existence. Il a vécu dans la tourmente, dans l'angoisse des bombes pleuvant autour de lui. Rescapé d'un refuge en Ukraine, il est désormais en sécurité dans une famille aimante, loin de la guerre.



DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p.1

DOSSIER

Fonds d'Actions Solidaires : pour des missions de sauvetage en urgence **p.2**

EN CAMPAGNE

Quatre lionnes retrouvent la joie de vivre en Italie **p.6**

Les dresseurs devant les juges **p.8**

Ces tout-petits, victimes de pratiques illégales **p.9**

Dressage canin : une double victoire qui prouve la pertinence de nos enquêtes **p.10**

AGIR ENSEMBLE

Ils parlent de nous **p.11**

L'union fait plus que jamais la force ! **p.12**

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
 Tél. : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions :** 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex - Tél. : 02 97 13 11 10 - Fax : 02 97 13 11 17 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n°104 août 2022. Directrice de publication : Muriel Arnal.
Rédactrices : Marie-Sophie Bazin, Sophie Dussaussois, Julia Mothé.
Révision : Méryl Pinque. **Graphisme et mise en page :** Marie Fournier.
Imprimeur : Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. **Dépôt légal :** 3^e trimestre 2022. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex

Crédits photos : Couverture : Didier Pazery/One Voice. Page 1 : Iryna/AdobeStock, Kerrick/Stock, creativenature.nl/AdobeStock, Dennis/AdobeStock, Prochym-AdobeStock. Pages 2, 3, 4 : Didier Pazery/One Voice. Page 5 : Didier Pazery/One Voice, Barbara Bergmann-EyeEm/AdobeStock. Pages 6, 7 : Didier Pazery/One Voice. Page 8 : One Voice. Page 9 : Cruelty Free International/Carloa Saorsa, Sompao/AdobeStock, Sam-DCruz/Shutterstock. Page 10 : One Voice. Page 11 : DR. Pages 12, 13 : One Voice. Page 14 : Erik Mandre/AdobeStock.



ÉDITO



Chères amies, chers amis,

Le programme pour la rentrée est surchargé. Depuis les législatives de juin dernier, le visage de l'Assemblée nationale s'est considérablement modifié. Plusieurs députés acquis à la défense des animaux avec lesquels nous collaborions assidûment, n'ont pas été réélus. Il va donc falloir remettre l'ouvrage sur le métier, recommencer le travail de sensibilisation, convaincre de nouveaux élus. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a déjà annoncé des réunions à venir laissant entrevoir des décisions inquiétantes... Nous y serons bien sûr, pour porter la cause des animaux captifs des cirques et des delphinariums, fidèles à la mission que nous nous sommes assignée. Mais reconnaissons que discuter autour d'une table durant des heures, des jours, des mois, demande beaucoup de patience. Et durant ce temps, les fauves, les éléphants, les orques, les dauphins, exploités sans vergogne, continuent de souffrir...

À ce jour, la loi sur la protection animale, aussi imparfaite soit-elle, adoptée il y a presque un an, n'est toujours pas entrée en vigueur. Aucun décret d'application, rien ! Ainsi, même les maigres avancées tardent à se concrétiser.

Ce ne sont pas de réunions que les animaux ont besoin, mais d'actions ! C'est pourquoi il faut se tenir aussi et avant tout sur le terrain, auprès d'eux, en multipliant les enquêtes pour décrire ce qu'ils endurent.

Les derniers mois ont été marqués par de multiples actions de sauvetage de la part de notre association. Beaucoup ont pu être menées grâce au Fonds d'actions solidaires : un moyen de se rendre utile sans délai. Alors que la guerre en Ukraine semble s'installer, nous restons prêts à repartir à tout moment pour aider nos partenaires sur place en cas d'appel. De même, nos équipes continueront d'être là pour les animaux ayant besoin d'être secourus en urgence. Comme ceux maltraités par Kid Bauer dont nous avons obtenu la saisie, ou ces chiens victimes d'un dogsitter zoophile dont nous allons accompagner les familles en justice.

Puis que jamais, force est d'admettre que les changements ne naissent pas de simples intentions. Assez de belles paroles, place à leur concrétisation ! Comptez sur nous pour poursuivre les luttes en montant directement au front, ancrés dans la réalité de ceux qui la subissent et n'ont que nos voix jointes aux vôtres pour les défendre.

Avec mes amitiés de combat,

Muriel Arnal
Présidente-fondatrice



AIR FRANCE A CÉDÉ !

Le 30 juin, après des années de lutte, nous avons enfin obtenu d'Air France d'arrêter le transport de primates ! Notre compagnie aérienne nationale était l'une des dernières à prendre encore part au commerce ignoble des singes pour l'expérimentation animale. Nous partageons cette immense victoire avec nos partenaires britannique *Action for Primates* et espagnol *Stop Camarles*, ainsi qu'avec les membres des coalitions européennes auxquelles nous appartenons ayant soutenu notre combat.

ACCALMIE POUR LES PALOMBES

Alors que la préfecture de l'Aude avait pris un arrêté autorisant le massacre des palombes dès leur arrivée de migration au motif qu'elles étaient susceptibles d'occasionner des dégâts aux cultures, nous avons obtenu sa suspension partielle jusqu'au 31 mars. Le tribunal administratif de Montpellier a pris en compte le fait que les jeunes pousses n'apparaissent pas avant avril dans les champs. Nous préférons que la chasse aux palombes soit interdite toute l'année, mais nous nous réjouissons de ce sursis ayant permis d'en sauver des centaines.



LE CHIFFRE

25 800 Choucas des Tours ont eu la vie sauve grâce à notre intervention en justice pour obtenir en urgence l'annulation de trois arrêtés préfectoraux dans les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan. Le tribunal administratif de Rennes nous a donné raison !

NOTRE COMBAT POUR LES LOUPS

Notre pays persiste et tire. Cette année encore, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le préfet en charge du Plan Loup ont autorisé l'abattage de 118 loups alors que leur espèce est protégée. Le 23 mars, nous étions devant le Conseil d'État pour les défendre. Hélas, la plus haute juridiction française a confirmé le seuil de prélèvement des loups et il est donc toujours possible de tuer 1/5^e de leur population par an. Nous poursuivons le combat.



BLOGOSPHERE

Nos actions, vos réactions... À lire sur le blog de One-voice.fr

DÉTERRAGE BLAIREAUX

Je suis totalement contre ce genre de pratique, c'est une honte d'autoriser une telle cruauté. Plusieurs blaireaux viennent dans mon jardin la nuit, j'ai installé une caméra de nuit, et je peux donc dire haut et fort qu'ils ne font pas de ravages dans les jardins.

dsteph



FOURRURE

Comment peut-on porter des cadavres d'animaux sur le dos ? D'autres alternatives existent. Arrêtons le massacre et la souffrance animale.

Bridget

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

J'espère une prise de conscience de la souffrance qu'endurent ces animaux. Les tests sont inutiles et d'autres substituts que l'expérimentation animale sont plus fiables. Toute ma gratitude pour la défense des animaux.

François Nicole

SOS ANIMAUX D'UKRAINE

Merci à One Voice et à ses associations partenaires en Pologne et Hongrie, ainsi qu'à tous ces anonymes qui au péril de leur vie essaient de sauver nos amis les animaux.

Dominique

FONDS D' ACTIONS SOLIDAIRES POUR DES MISSIONS DE SAUVETAGE EN URGENCE



Dans un monde de plus en plus incertain pour les êtres humains comme pour les animaux, nous nous devons de pouvoir répondre aux urgences. Pour y faire face, nous avons mis en place un Fonds d'Actions Solidaires. Notre prévoyance est utile. Récemment, cette réserve nous a permis de mener des opérations de sauvetage inédites et imprévues. Et de réunir des faits tambour battant pour saisir la justice.

Les militantes ukrainiennes nous rejoignent enfin ! Pendant 15 heures, elles ont marché en portant les caisses des chats à bout de bras pour tenter de passer par différents postes-frontières. Nous avons pu les retrouver et prendre le relais au poste de Korczowa.



UN SOS VENU D'UKRAINE

Nous avons répondu à l'appel au secours de l'Ukraine en un temps record pour protéger des bombes des dizaines de chats. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**



Rassasiés et réconfortés à bord de nos fourgons.



chauffeurs qui puissent se relayer pour traverser les frontières le plus vite possible. Nous avons pris soin d'équiper les fourgons de caisses de transport et de boîtes de pâté réhydratante. Envisageant le pire, nous avons également prévu un van de sept places pour pouvoir ramener des réfugiés avec leurs animaux de compagnie. À 14 heures, nous avons mis le cap sur la frontière ukrainienne. Trente heures plus tard, nous étions en Pologne.

Une épopée financée par notre Fonds d'Actions Solidaires

Le samedi 26 mars, nous avons récupéré plusieurs dizaines de chats. Le lendemain, la ville de Lviv était bombardée. Les militantes et bénévoles ukrainiennes qui devaient revenir avec d'autres chats n'ont pas pu franchir la frontière en voiture. Elles l'ont passée à pied, n'hésitant pas à marcher sur plusieurs kilomètres pour les sauver. Nous avons repris la route. Nos équipes ont amené les chats à Berlin, où des familles d'accueil les ont aussitôt pris en charge : l'Allemagne avait assoupli les conditions d'entrée pour les animaux venus d'Ukraine. En France, une quarantaine de six mois aurait été imposée. Cette épopée menée sans délai, nous n'aurions pu l'organiser sans notre fonds de prévoyance. ●

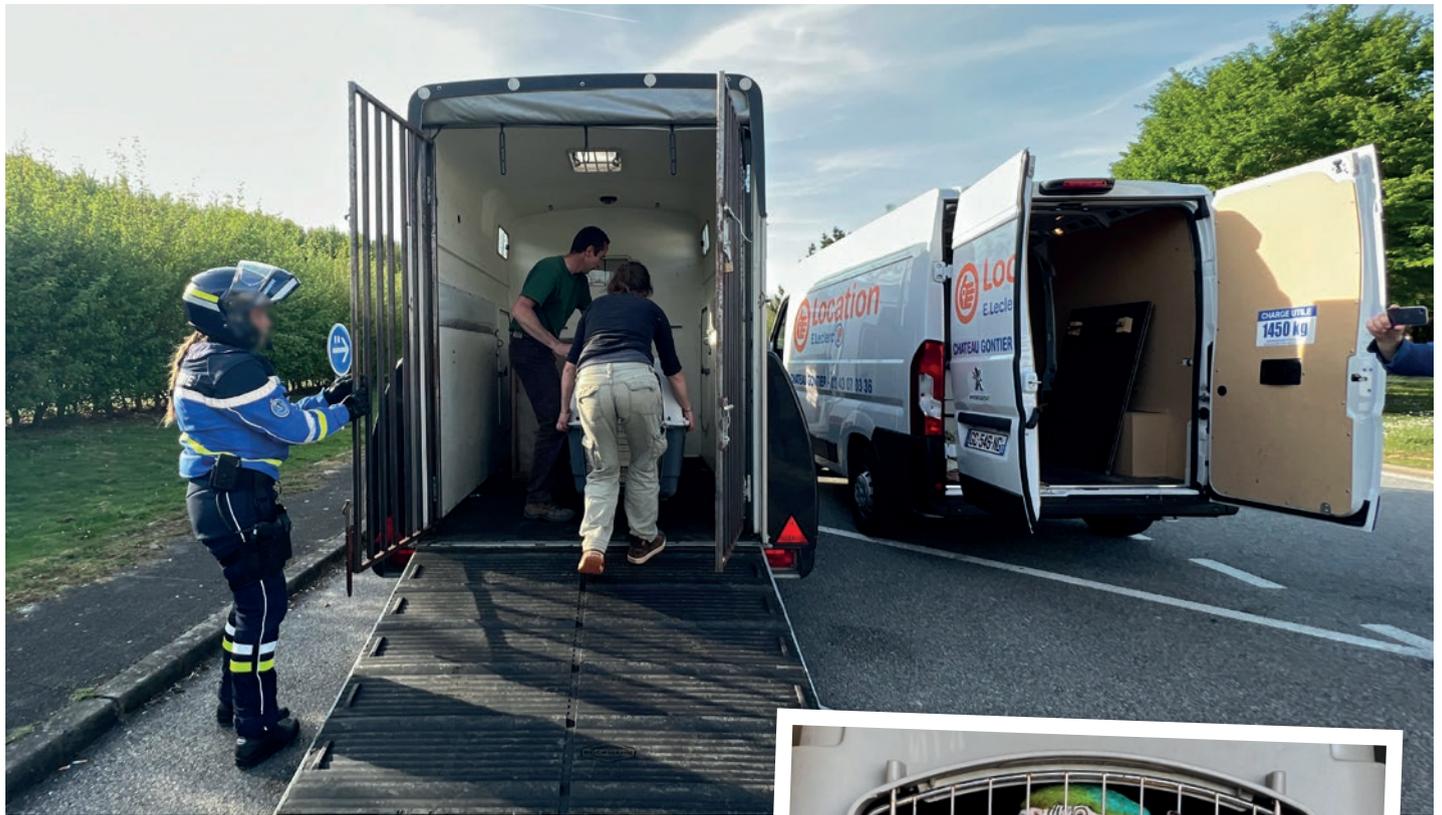


Arrivés à bon port en Allemagne !

Nous avons tous été profondément ébranlés par ces images terribles, montrant des réfugiés ukrainiens en fuite, leurs animaux dans les bras ou dans des sacs à dos. Victimes de la guerre, ils devaient tout quitter, mais refusaient de laisser leurs compagnons sous le feu de la mitraille. Comment les aider ? Très vite, un groupe de soutien international a été mis en place : l'« Animals from Ukraine task force », une force internationale, qui regroupe des ONG de tous les pays d'Europe, dont One Voice pour la France. Face au chaos, nous avons attendu trois semaines pour savoir où et comment intervenir. Mais quand le téléphone a sonné, nous étions prêts. Le jeudi 24 mars à 8h30, l'appel à l'aide est venu d'un refuge géré par l'association ukrainienne Unanimals – un partenaire qui se bat à nos côtés au sein des coalitions internationales contre l'expérimentation animale et l'exploitation des animaux pour leur fourrure –, il était d'une extrême urgence. Menacé par les bombardements, le refuge ne pouvait plus assurer ses missions : il fallait évacuer une soixantaine de chats. Aussitôt, nous avons affrété deux camionnettes et deux

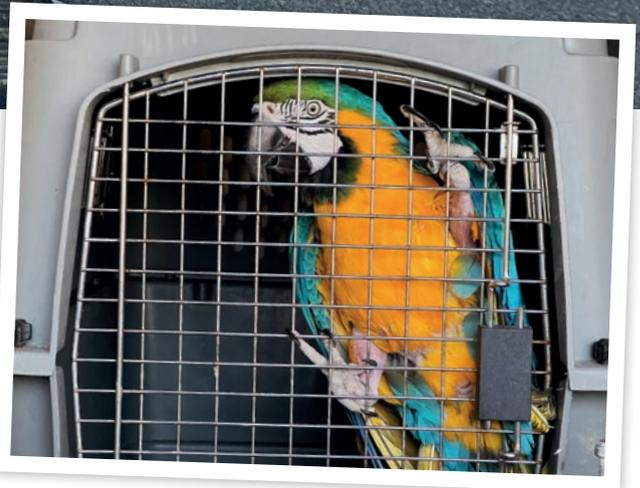
UNE SAISIE HISTORIQUE AU PARC SAINT LÉGER

Au parc Saint Léger, la saisie d'animaux maltraités a été rendue possible grâce à une mission exceptionnelle. **s. d.**



Des fauves qui butent contre le grillage de leurs camions-cages, des makis catts qui passent de main en main au mépris du stress que cela leur cause et des dangers de salubrité pour le public, des tortues piétinées... Les animaux sauvages du parc Saint Léger sont en enfer : nos enquêtes l'ont prouvé à plusieurs reprises au cours des dernières années. Et il faut croire que notre pugnacité a fini par payer.

Le 20 avril dernier, dans le cadre de la plainte que nous avons déposée pour maltraitance, les autorités se sont enfin résolues à agir. Elles ont ordonné une vaste inspection de la propriété, et de chacun des animaux, par des vétérinaires minutieux. Leur contrôle n'a fait que confirmer ce que nous savions déjà : les esclaves du dresseur Kid Bauer sont mal en point. Onze



d'entre eux ont été saisis et mis sous notre protection. Nous avons ainsi pu récupérer deux muntjacs (de tout petits cervidés), un porc-épic, un cygne, deux aras, quatre tortues et un python.

Placés en sécurité

Aussitôt la décision prise et les papiers signés, nous les avons amenés dans les refuges de nos partenaires. Les animaux ont été dans un premier temps placés en quarantaine. Un des aras est très déplumé. Le cygne a été éjointé, il ne pourra plus jamais voler et il nous sera donc impossible de lui rendre sa liberté. Mais



les anciennes victimes pourront très prochainement prendre leurs aises dans des enclos bien plus vastes qu'au parc Saint Léger. Dans cette mission de sauvetage, le Fonds d'Actions Solidaires nous a permis de financer le déplacement et l'hébergement des vétérinaires, ainsi que le transport des animaux et les soins prodigués par les équipes en place. Les onze animaux sont placés sous notre garde de façon provisoire. La justice doit maintenant décider de leur sort. Mais nous sommes confiants. Nous espérons en obtenir la garde définitive rapidement.



Pour ceux qui restent captifs

Cette victoire n'occulte pas pour autant notre inquiétude concernant les fauves et les makis catta encore captifs. Pour eux aussi, il y a urgence, et nous continuons la lutte. Notre dernière investigation, menée en février dernier, a révélé de nouvelles atrocités. Nos enquêteurs ont filmé des lionnes battues à coups de barre de fer. Pour elles, nous avons à nouveau déposé une plainte pour maltraitance. Une enquête est en cours et nous espérons les sortir de cet enfer. ●



UN FONDS ALIMENTÉ GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ

La création du Fonds d'Actions Solidaires est née d'une volonté très forte de notre association : celle d'être là quand les animaux d'ici ou d'ailleurs ont besoin de nous, sans pour autant amputer les budgets alloués à nos campagnes. En 2020, lors des terribles incendies qui ont ravagé plus de 10 millions d'hectares de forêt en Australie et face à la terreur des koalas, des opossums et des kangourous qui y vivent, nous ne pouvions rester les bras croisés. Cette année-là, le Fonds d'Actions Solidaires nous a permis de porter secours aux animaux affolés et de construire des abris pour les plus fragiles. Aujourd'hui, grâce à votre générosité et à votre soutien constant, nous continuons d'alimenter ce fonds. Il est essentiel pour intervenir en urgence, comme nous l'avons fait en Ukraine ou pour mettre à l'abri des animaux blessés par les dresseurs. Ce fonds nous permet d'être réactifs. Et de faire face aux urgences vitales.

JUSTICE POUR LES CHIENS VICTIMES DE ZOOPHILIE !

Alertées au sujet d'un dogsitter se livrant à des actes de zoophilie sur des chiens, nos équipes se sont immédiatement saisies de l'enquête. **MARIE-SOPHIE BAZIN**

Borders collies, bouviers bernois, bergers allemands, voici les « partenaires » sexuels préférés d'un zoophile de 24 ans qui assouvit ses fantasmes grâce à ses activités de dogsitting. C'est ce qu'ont révélé les vidéos auxquelles nous avons eu accès sur une messagerie instantanée. Des images à vomir où il met en scène ses ébats avec des chiens et des chiennes traumatisés. Dès le 9 juin, soit deux jours seulement après avoir été alertée, notre association a déposé plainte pour des faits de zoophilie au tribunal judiciaire de Montargis. Avec l'aide du Fonds d'Actions Solidaires, One Voice a proposé de représenter gracieusement en justice les familles ayant eu recours aux « services professionnels » de ce sinistre individu. Aucune d'entre elles ne se doutait que l'homme en qui elles avaient toute confiance faisait du mal à leurs compagnons. Parallèlement, nous avons découvert qu'il fréquentait un forum internet destiné aux adeptes de ces pratiques réprimées par la loi. La bataille est engagée pour que la garde des chiens lui soit retirée et que les animaux soient protégés sur la durée. ●



QUATRE LIONNES RETROUVENT LA JOIE DE VIVRE EN ITALIE

Première sortie pour Patty, qui nous a longuement regardés, comme pour dire « merci ».



Hannah inspecte le pré-enclos.



Notre rêve est devenu réalité. Après plusieurs mois de convalescence, Céleste, Hannah, Marli et Patty, les quatre lionnes que nous avons sauvées du Cirque de Paris, coulent des jours heureux dans le sanctuaire toscan d'Animanatura. Nous en avons obtenu la garde définitive. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**

Elles ne savaient pas ce qui les attendait et appréhendaient le voyage. Mais au bout des vingt-quatre heures de route qui séparent le refuge de Tonga Terre d'Accueil du sanctuaire toscan d'Animanatura, Céleste, Hannah, Marli et Patty,

les quatre lionnes rescapées du Cirque de Paris, n'en croyaient pas leurs yeux. Ce 11 mai à 9 h 30, quand le camion qui les transportait a ouvert ses portes, l'émotion était palpable. Car, face à elles, s'étendaient désormais des collines boisées, des arbres, des vallées : un vaste

enclos de 4 000 m², au cœur de la nature toscane. Céleste et Hannah ont tout de suite bondi hors du camion. Marly et Patty, plus réservées, semblaient médusées. Les lionnes ont commencé par arpenter les lieux, humer la brise légère, inspecter les box spacieux qui leur sont

dédiés. Rassurées sur leur sort, elles se sont désaltérées, puis reposées, car elles avaient besoin de se remettre de leurs émotions. Mais avant de s'endormir, elles nous ont regardés longuement, comme pour nous dire « merci ». Puis elles ont rugi. De joie et de soulagement.

De longs mois de préparation

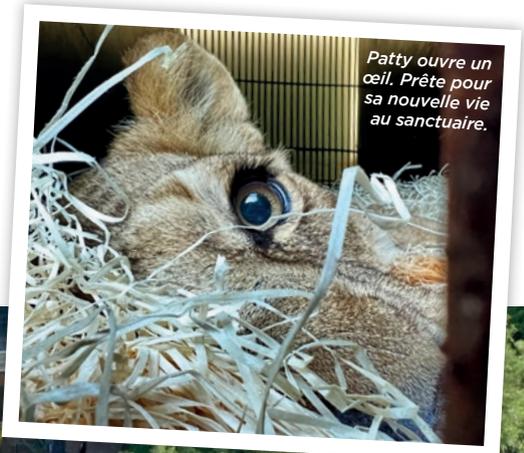
Cette retraite dorée, nous en rêvions pour elles et nous l'avons préparée minutieusement pendant de longs mois. Arrachés des griffes de la famille Goujon en juillet 2020, Céleste, Hannah, Patty, Marli et leur compagnon Jon, aujourd'hui décédé, ont d'abord été mis en sécurité et confiés aux soigneurs du refuge Tonga Terre d'Accueil. Arrivés dans un état déplorable, leur convalescence a pris du temps. Un an et demi plus tard, les lionnes avaient repris des forces et une certaine



Comme les autres lionnes, Hannah a été endormie juste le temps de la monter à bord du camion.

confiance en la vie. Elles étaient prêtes à partir. Mais ce nouveau départ n'a pas été simple. Les lionnes se montraient méfiantes : on peut les comprendre. Pour les hisser à bord du camion, nous avons dû les endormir. Si la douce Patty est restée calme durant le voyage, ses compagnes ont beaucoup grogné. Mais cette dernière épreuve en valait la peine. Aujourd'hui, Céleste, Hannah, Marli et Patty vont profiter d'une paix amplement méritée. Nous avons enfin obtenu leur garde

définitive. Nous veillerons sur elles et prendrons en charge tous leurs frais jusqu'à la fin de leurs jours, à travers la convention que nous avons signée avec Animamura. Le temps de la sérénité sous le ciel ensoleillé d'Italie est venu. ●



Patty ouvre un œil. Prête pour sa nouvelle vie au sanctuaire.



Le paradis au bout du voyage : notre arrivée dans le cadre somptueux du sanctuaire tосcan d'Animamura.

LES DRESSEURS DEVANT LES JUGES

Nos actions pour libérer les animaux exploités par les cirques et dénoncer les maltraitements dont ils sont victimes portent leurs fruits. Pour la première fois en France, un dresseur devra répondre d'actes de mauvais traitements devant la justice. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**



Tarzan était détenu de façon illégale par la famille Goujon.

C'est une première ! Accusé de mauvais traitements sur les fauves, le dresseur Mario Masson est convoqué devant le tribunal correctionnel de Beauvais le 20 septembre prochain. Nos investigations ont payé : Mario Masson va devoir répondre de ses actes devant les juges. Heureusement, l'exploitant n'est plus en possession des félins. Le 16 décembre 2020, nous avons obtenu la saisie de Tim, Leo, Tara, Yma, Oona, Dian, Rani, Virginia, Lily et Douglas : dix tigres enfermés dans un camion-cage, avec pour seul horizon la cour bétonnée d'une usine désaffectée. Ils ont été confiés aux bons soins du refuge de Tonga Terre d'Accueil. Nous attendons l'audience avec impatience et espérons obtenir leur garde définitive.

La fin de l'impunité pour les dresseurs trafiquants

Au Nouveau Cirque Triomphe près de Lyon, Stéphane Goujon va lui aussi devoir rendre des comptes devant la justice. Depuis des années, nous enquêtons sur cette famille de trafiquants. En 2020, nous parvenions à sauver le lion Jon et les lionnes Hannah, Patty, Céleste et Marly. Les fauves étaient dans un

état déplorable et depuis, Joseph Goujon (oncle de Stéphane Goujon) n'a plus le droit d'en séquestrer. Mais la loi est bien le cadet des soucis de cette famille, qui a continué à parquer des lions dans des hangars sordides, et a même été jusqu'à vendre un lion décédé sous l'identité de Jon (voir Noé n° 103) ! Récemment, les autorités ont haussé le ton et saisi Tarzan, un jeune lion âgé de trois ans que les dresseurs détenaient sans autorisation. Stéphane Goujon est convoqué par la justice. Le 14 septembre, il devra répondre des faits de détention non autorisée d'espèces non domestiques devant le tribunal judiciaire de Bourgoin-Jallieu. Nous espérons la fin de l'impunité pour ces hors-la-loi, multirécidivistes. ●

POUR JUMBO

En février dernier, la cour d'appel administrative de Lyon n'a pas jugé bon de retirer Jumbo, l'hippopotame du cirque Muller, des mains des circassiens, malgré les conditions de détention infâmes dans lesquelles il vit. Pour se justifier, elle se base sur un rapport d'inspection de 2017 : on croit rêver ! Car non seulement le rapport est ancien, mais il est incomplet et pointe de graves anomalies comme une surface habitable du camion inférieure à 30 m² et une piscine non déployée. Pour expliquer sa décision, la cour exige la preuve de l'état de détresse psychologique de Jumbo. La question est cruciale et nous avons saisi le Conseil d'État sur ce point. Pour Jumbo, le combat continue : nous avons demandé le retrait des autorisations d'ouverture du cirque Muller et de son certificat de capacité. Nous attendons une nouvelle audience.



Lors de ses rares sorties hors du camion, Jumbo se retrouve sur du macadam brûlant sans même pouvoir se baigner : ce qui est supposé être sa piscine est vide.

CES TOUT-PETITS, VICTIMES DE PRATIQUES ILLÉGALES

La société nancéienne de biotechnologie Genclis détient des souris dans des conditions insalubres et pratique des tests sans autorisation. Une preuve de plus que la toute-puissance et l'opacité règnent dans le milieu de l'expérimentation animale. Nous avons saisi la justice. **S. D.**



Les souris, ces adorables petites boules de poils, restent la cible privilégiée de l'expérimentation animale. Chaque année en France, 1 200 000 d'entre elles subissent des tests intolérables, dont elles ne se relèvent pas. Pour savoir ce qui se trame vraiment derrière les portes aseptisées des laboratoires, nos équipes doivent mener des investigations acharnées. En avril dernier, à la suite d'une longue et fastidieuse procédure administrative, nos enquêteurs ont enfin eu accès à un rapport d'inspection des vétérinaires de la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Un rapport qui pointe de graves dysfonctionnements au sein de Genclis, société nancéienne de biotechnologie.

Non contente de détenir des centaines de souris dans des conditions insalubres – le rapport souligne des problèmes de luminosité, de température, et même de personnel non formé ! –, Genclis leur fait subir les pires expérimentations depuis des années, sans l'autorisation, pourtant obligatoire, du ministère de l'Enseigne-

ment supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ou du comité d'éthique. Genclis a même réussi à mettre en œuvre un projet avant de lancer une demande d'autorisation ! On marche sur la tête !

Un accès verrouillé

Aussitôt, nous avons demandé la suspension de l'agrément octroyé à cette entreprise et avons déposé une plainte auprès du procureur de la République. Hélas, cette situation est loin d'être isolée. Elle ne fait que prouver la toute-puissance et l'opacité qui règnent dans les laboratoires français. Malgré la loi européenne qui prône la transparence en matière d'expérimentation animale, l'accès aux informations reste verrouillé. Les préfectures gardent le silence et pour obtenir des documents pourtant publics, nous devons régulièrement faire appel à la justice. Les procédures sont longues et coûteuses. Mais nous continuons la lutte pour sauver les plus petits de cette exploitation intolérable. ●



LES MACAQUES DE L'ÎLE MAURICE ONT BESOIN DE NOUS !

À Maurice, les détenteurs de fermes continuent de capturer sans scrupules des macaques en milieu sauvage. Les habitants sont inquiets. Nous aussi. Les vidéos qu'ils nous ont envoyées font froid dans le dos. Les macaques sont attirés avec de la nourriture dans des cages puis chargés dans un camion, au mépris de la loi et de leur souffrance. Nous avons immédiatement contacté les autorités locales pour qu'elles interviennent d'urgence.

Le 14 avril dernier, c'est un employé de Roissy qui nous a avertis. Cent singes terrifiés étaient enfermés dans la soute du vol Air France 473 en provenance de Maurice pour être acheminés vers des laboratoires. Avec notre partenaire *Action for Primates*, nous avons lancé un appel à Air France pour qu'elle cesse cet odieux trafic.



DRESSAGE CANIN : UNE DOUBLE VICTOIRE QUI PROUVE LA PERTINENCE DE NOS ENQUÊTES



Menée pendant trois ans, notre enquête au long cours dans les clubs canins a révélé des pratiques violentes. Certains éducateurs nous ont soutenus, d'autres nous ont assignés en justice. Contre eux, nous venons de remporter une seconde victoire. **SOPHIE DUSSAUSSOIS**

Ce sont des méthodes qui font mal. Des méthodes qui blessent les chiens, les effraient durablement, entament leur confiance dans leurs relations avec les humains. Ces méthodes de dressage violentes, nous les avons révélées lors d'une longue enquête inédite – elle a duré trois ans – dans le milieu très fermé du dressage canin. En 2017, nos enquêteurs avaient filmé des scènes de torture et montré des chiens soumis au fouet, au collier d'étranglement, aux décharges électriques. Entre ces soi-disant séances d'entraînement, nos vidéos dévoilaient aussi les chiens enfermés, privés de nourriture, dressés pour devenir des armes d'attaque.

Pour une éducation non-violente
Bien évidemment, cette enquête n'avait pas pour but de jeter l'opprobre sur l'ensemble de la profession. Nous sommes allés sur le terrain à la suite de signalements, dans le but d'informer le public et

de dénoncer des maltraitements insoutenables. Car nous en sommes convaincus : l'éducation respectueuse des chiens est la seule possible. Elle est la condition essentielle d'une relation complice et affectueuse entre les humains et leurs compagnons. Pourtant, une organisation syndicale d'éducateurs canins et trente-trois clubs se sont sentis « entachés » par nos images et nous ont assignés devant le tribunal de grande instance de Valence, au motif que notre association menait une campagne de dénigrement sur Internet à l'encontre de tous les clubs et éducateurs canins.

Des enquêtes étayées qui portent leurs fruits

Le 14 janvier 2020, ils ont été déboutés de leurs demandes – ils nous réclamaient alors la somme exorbitante de 170 000 € – et condamnés à nous verser la somme de 2 000 €. Ils ont aussitôt fait appel, sous le prétexte que nous

diffusions des informations malveillantes et mensongères et pour nous demander la somme de 91 800 €. Le 15 mars dernier, la Cour a de nouveau rejeté tous leurs desiderata.

Non, One Voice ne cherche pas à jeter le discrédit sur l'ensemble d'une profession, mais bien à mettre le public au courant de l'existence de méthodes intolérables. Il est grand temps qu'elles cessent.

Avec cette double victoire, la justice vient de confirmer la pertinence de nos enquêtes. Des enquêtes factuelles, étayées. Destinées à informer sur ce qu'il se passe vraiment. Et à protéger les animaux, trop souvent victimes de la brutalité de certains. ●



ILS PARLENT DE NOUS !

Quel que soit le sujet de nos actions sur le terrain, nos inaugurations de chatipis ou nos procédures en justice, les journalistes de radio, télévision et presse écrite font le déplacement. Nos enquêtes, notre travail de fond, nos partenariats ainsi que nos sauvetages, avec la saisie au Parc Saint Léger ou le transfert des lionnes dans le sanctuaire en Italie, bénéficient eux aussi d'une couverture médiatique quasi systématique. **UNE SÉLECTION DE JULIA MOTHÉ**

CHASSE

Blaireaux

Via Occitanie
16/05/22

Midi Libre
27/04/22



Bouquetins

Le Dauphiné libéré
14/05/22



Choucass des Tours
20 Minutes
14/06/22

DETECTIVE

Les inquiétantes vidéos du dog-sitter



ZOOPHILIE

Vibration
09/06/22



Le Nouveau Détective
22/06/22

LOUPS

Le Figaro
21/04/22



BFM TV
10/04/22



EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Nage forcée
TFI
18/06/22



DIMANCHE 8 MAI 2022 - Midi Libre



Cosmétiques
Midi libre
08/05/22

MARINELAND



La Relève et la Peste
22/05/22

France 3
25/05/22



COURRIER PICARD



CIRQUES

Parc Saint Léger
Le Courrier Picard
23/04/22



France 3 Picardie
20/04/22

NICE-MATIN



CORRIDA

Nice Matin
11/06/22

ANIMALERIES

BFM TV
13/04/22



Nice Matin
13/04/22

CHATIPI

La Semaine de l'Île-de-France
18/04/22



Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse



L'Indépendant
25/06/22

POISSY ET SES ENVIRONS

CHANTELoup-LES VIGNES
Les chats errants ont désormais un toit !



Le Courrier des Yvelines
20/04/22



Lionnes
Télé Star
27/06/22

L'UNION FAIT PLUS QUE JAMAIS LA FORCE !

Encore une saison riche en mobilisations. Actions locales, nationales ou internationales, nos militants sont sur tous les fronts et rencontrent un nombre grandissant de sympathisants. Bravo et merci à toutes et tous ! **M.S.B.**

CHASSE

9, 20 ET 26 FÉVRIER #StopAuMassacreDesAnimauxSauvages



À la suite de nos enquêtes et révélations fracassantes sur les coulisses de la chasse en enclos, nous avons organisé des rassemblements dans 17 villes pour sensibiliser le public sur cette pratique révoltante et les rapports de notre société avec les animaux sauvages. Des happenings, notamment à Fréjus avec une mise en scène très audiovisuelle, ont marqué les esprits pour une prise de conscience efficace. Petits et grands ont uni leurs voix avec vigueur pour clamer leur dégoût de la chasse. Ellori et Lauriane, 12 ans, Paola, 9 ans, et Alessandro, 6 ans, se sont montrés particulièrement convaincus et convainquants aux côtés de l'antenne One Voice Oise. Merci à toutes celles et ceux qui se sont révélées aussi déterminées que ces enfants ! ●

12/13 MARS #RespectPourLesLoups

Lors d'une action coordonnée nationale, 15 grandes villes se sont mobilisées pour défendre les loups persécutés sur notre territoire. Même si leur espèce est juridiquement protégée, nos dirigeants continuent de se faire dicter la loi par une poignée d'opposants, éleveurs et chasseurs au premier plan, en autorisant des abattages. Les animaux sauvages ont toute leur place à nos côtés ! Nous réclamons qu'on les laisse enfin en paix. ●



14/15 MAI #JAimeLesBlaireaux



Méconnus, souvent détestés, traqués avec leurs petits jusqu'au fond de leurs terriers, les blaireaux sont victimes de préjugés et des pires atrocités dans notre pays. Ils méritent au contraire d'être réhabilités et que les mensonges véhiculés par les chasseurs à leur encontre soient dénoncés. Nos militants se sont rassemblés dans dix grandes villes pour faire entendre la vérité lors d'une journée mondiale qui leur était consacrée. Il est grand temps que la France s'aligne sur l'Angleterre, le Pays de Galles, les Pays-Bas, le Danemark, la Grèce et la Hongrie et protège ces animaux si attachants, travailleurs et solidaires. ●

19 FÉVRIER

Au nom des chiens martyrs



À Nice

À l'invitation de la professeure de danse Laurie L., quinze militants ont assuré l'ouverture du gala de danse à Nice. Lors de cet happening hors du commun, ils ont pu sensibiliser un public de plus de 300 personnes au sort des chiens de laboratoire. Tandis que les animaux voués à la torture étaient incarnés par des acteurs silencieux sur scène, un texte bouleversant laissait entendre leur voix intérieure, leur souffrance et leur incompréhension face à la cruauté. ●

23/24 AVRIL #ExpérimentationAnimale



À Montpellier

À l'occasion de la Journée mondiale des animaux dans les laboratoires, nos militants ont alerté le public tout un week-end : des supplices sont infligés à près d'1,6 million d'animaux de 31 espèces différentes, chaque année dans notre pays. De nombreuses personnes ont signé l'Initiative citoyenne européenne SaveCrueltyFreeCosmetics pour maintenir l'interdiction de tester les cosmétiques sur les animaux au sein de l'UE, votée il y a neuf ans. Cet acquis est actuellement remis en question par le lobby de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Hors de question de tolérer ce retour en arrière ! ●

05 JUIN 2022 : National Animal Rights Day (NARD)

Nos militants se sont joints aux milliers d'autres qui célébraient dans le monde le NARD. Nous sommes heureux d'organiser et de relayer un peu partout en France cette « Journée Nationale des Droits des Animaux », lancée par l'association américaine Our Planet. Theirs Too (« Notre planète. La leur aussi »). ●



À Marseille

11 JUIN 2022 : #StopCorrida



À Paris



À Strasbourg

En partenariat avec Alliance Éthique, nous avons coorganisé la première Journée nationale contre la corrida. Une soixantaine d'associations locales se sont jointes à cette action inédite dans trente-cinq villes de France. Près d'un millier de militants se sont mobilisés sur le terrain. Par ailleurs, près de 2 000 personnes, dont une centaine de personnalités, ont affiché leur

soutien à cette initiative en se photographiant avec le visuel « StopCorrida » et nous avons récolté des milliers de signatures. Rendez-vous est pris pour renouveler cette action d'ampleur nationale l'année prochaine afin de grossir encore le nombre de villes participantes et obtenir enfin l'interdiction de la tauromachie ! ●



LA SAISON DE LA CHASSE REPREND, ARMONS-NOUS DE COURAGE !

Dès la fin de l'été, ils sont dans les starting-blocks, prêts à sillonner les campagnes, les montagnes et les forêts pour débusquer, traquer et tuer les oiseaux, les renards, les blaireaux... L'ouverture de la chasse est pour bientôt. Les chasseurs attendent leur heure. Pas question de les laisser semer la terreur dans la nature sans réagir.

Dans notre combat contre cette tradition barbare, l'opinion publique est de notre côté. Nous le savons, vous êtes avec nous pour défendre les animaux persécutés. Forts de votre soutien inconditionnel et de nos victoires récentes contre des

arrêtés préfectoraux criminels, nous restons plus que jamais mobilisés.

En Haute-Savoie, avec nos partenaires, nous avons obtenu la suspension d'un arrêté prévoyant des tirs sur des bouquetins, une espèce protégée. En Gironde, nous avons fait bloquer une décision préfectorale autorisant le déterrage des blaireaux au printemps, qui aurait empêché le renouvellement des populations. Dans l'Aude, ce sont les palombes de retour de migration que nous avons sauvées des balles. Les chasseurs sont prêts à tout pour assouvir leur plaisir. Mais nous sommes là. Partout en France.

*Les animaux ont le droit de vivre en paix.
Ensemble, continuons à les défendre contre les tirs des chasseurs.*



NON subventionnée
LIBERTÉ de parole garantie !